

Réunion du Conseil Municipal du 26 Août 2019

Présents ou représentés : A. Forestier, A. Boucheras, Y. Deplat, J.M. Ebely, R. Mouton, J.L. Nicolaÿ, J. Perol, R. Langouët, C. Patier, C. Andraud, Ph. Blateyron, A. Lapaux, M. Brosse
Absente : C. Haroux

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Peynon. Il est d'abord procédé à la lecture du compte rendu de la réunion du 1^{er} Juillet 2019, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Puis intervient l'examen de l'ordre du jour :

1°/ - Délibérations diverses ; Toutes sont approuvées à l'unanimité

(voir le contenu ci-joint)

- Approbation du projet de modification du PLU (ouverture à l'urbanisation)
- Approbation de la déclaration de projet (extension de PROCAR-Recygom)
- Projet d'élaboration d'une étude de Programme d'Aménagement Durable (PAD)
- Loyer commercial réajusté au 01/01/2020 de 50 € par mois jusqu'à la fin du bail, c'est-à-dire le 31 décembre 2024. Cette position annule ainsi l'indexation du loyer prévue dans le bail. (Cette majoration minimale permettra d'équilibrer le budget annexe local commercial)
- Aide à la numérotation des voies sur la commune (réalisation d'un audit et d'un projet d'adressage)
- Acquisition d'un bien bâti par adjudication (AP 367) et délégation du droit de préemption à l'EPF-Smaf

2°/ Après deux années de canicule et les échecs face aux incivilités à répétition (poubelle, descente de toiture mise hors d'état, etc...), une commission est mise en place afin de proposer les dispositions et les mesures à prendre pour préserver les bâtiments publics. Cette commission est composée de : Mme Deplat, Mme Forestier et Messieurs Mouton, Boucheras, Perol et Ebely.